

## Présentation des contributions

### **Registre papier Mairie de quartier de Bordeaux sud**

#### **Contribution registre papier mairie de quartier Bordeaux sud n°1 présentée par le Collectif Amédée Sacré Coeur**

*Bordeaux le 1 novembre 2021*

*Le collectif Amédée Sacré-Cœur regroupe actuellement 200 habitants actifs du quartier sacré cœur Bordeaux sud et plus de 1 millier de sympathisants. Une fois de plus nous constatons et nous déplorons le manque de transparence sur la communication de l'enquête publique concernant les projets Saget, Descas, Terrasses du méridien que nous avons découvert par hasard et ce à quelques jours de sa clôture.*

*Vendredi 29 octobre 2021, le collectif a consulté à la mairie de quartier l'ensemble des dossiers et nous avons plusieurs demandes :*

#### ***Ilot Terrasses du Méridien***

*-1<sup>er</sup> bâti « terrasse du méridien, bâti en terrasse » : Pourquoi ce bâti, à quel usage sera-t-il destiné ?*

*-Présence d'un deuxième bâti sur le parc Descas : à quoi correspond il ? A quel usage sera-t-il destiné ?*

*La superficie conséquente de ces deux bâtis réduit fortement l'espace consacré au parc.*

*Que deviennent les arbres existants ?*

*Le collectif demande la suppression de ces deux bâtis (projet Descas/Saget déjà très bétonné, amplement suffisant)*

#### ***Parking sous terrain***

*-Combien de places sur combien de niveaux ?*

*Le positionnement central des entrées et la sortie du parking sur la chaussée ne peut que perturber la fluidité de la circulation déjà très dense sur les quais.*

*Le collectif demande à ce que cette entrée et cette sortie de parking soient intégrées sur un des îlots Descas/Saget.*

#### ***Passerelle entre ilot Terrasse du méridien et ilot Descas***

*Cette passerelle ne va-t-elle pas enlever la perspective et nuire à l'homogénéité des quais ?*

*On s'interroge sur son utilité (pour accéder à un parc seulement ou bien accès commercial ??)*

*Le collectif demande qu'un aménagement pour accès piétons et vélos soit envisagé de plein pied à cet endroit à la place de la passerelle ;*

### ***Ilot Descas et îlot Saget***

*Demande du nombre exact de commerces*

*Demande du nombre de logements et quels types et catégorie d'habitat, nous ne voulons pas de logements pour de la défiscalisation (favorisant la spéculation immobilière)*

### ***Demandes globales sur l'ensemble du projet***

*Poste, commissariat, maison de quartier pour des associations*

*Lieu de partage et de logements intergénérationnel, crèches, garderie...*

*Plantations d'arbres en pleine terre*

*Equipements sportifs : salles de sport, gymnase pour collège Aliénor d'Aquitaine, un mur d'escalade etc...*

*Commerces de proximité indépendants*

*Interrogation quant au devenir du château Descas.*

*Le collectif Amédée Sacré-cœur*

*[amedee-sacrecoeur@protonmail.com](mailto:amedee-sacrecoeur@protonmail.com)*

## **Registre numérique**

### **Contribution registre numérique n°1 présentée par Mr Olivier Arquie**

*Cette contribution (cf. annexe C 11), se conclut par un avis favorable sur le projet « qui me permettra d'aller à la gare à vélo en sécurité y compris avec mes enfants ». « utilisant régulièrement un vélo pour aller prendre le train, j'emprunte les quais Rive Gauche et Rive Droite ; avant le pont Saint Jean la ville s'arrête et on passe sur un système routier où il n'y a plus de place pour les vélos ».*

### **Contribution registre numérique n°2 présentée par Mr Vincent Bes**

*Cette contribution (cf. annexe C 12) relève que « rattacher la gare à la ville est une priorité ». « Beaucoup de touristes arrivent à Bordeaux par le train. La première chose qu'ils voient en arrivant est un quartier vétuste et peu accueillant. Sa première envie est de sauter dans le tram pour rejoindre le centre. Il est nécessaire d'aménager ce quartier à l'image du centre de la ville afin que celui-ci participe à l'image positive que dégage Bordeaux. Pour ce qui est des*

*habitants de Bordeaux et de la CUB cette zone en plus d'être un point noir pour circuler en vélo ou en voiture n'a aucun attrait commercial. Il est nécessaire de créer des espaces de commerce afin d'attirer la population et dynamiser le quartier ».*

### **Contribution registre numérique n°3 présentée par Mme Gaelle.Savigny**

**Objet :** Privilégier les espaces verts

*Ce quartier est un îlot de chaleur qui manque cruellement d'espaces verts. Il faut prioritairement créer des espaces végétalisés pour faire baisser la température dans cette partie de la ville. Bordeaux est une ville extrêmement minérale, il faut contrebalancer l'excès de construction de ces dernières années par la mise en place d'espaces verts de pleine terre et la plantation d'arbres. Les parcs sont des lieux de rencontre et de sociabilisation. Ils permettent des échanges entre générations. Ces espaces pourraient également accueillir des équipements sportifs qui font défaut dans le quartier. Nous n'avons pas besoin de consommer plus mais de partager plus. Moins de commerces pour plus de services et de lieux de partage.*

### **Contribution registre numérique n°4 présentée par Mme Alice Corbin**

**Objet :** Aménagements

*Je souhaiterais inciter les responsables de ce projet à prendre en compte les usages vertueux de l'espace public en terme de développement durable et écologique. Je propose donc que ces nouveaux espaces soient massivement végétalisés, notamment avec des arbres, que la place des déplacements doux soit pensée en priorité et donc également les moyens de stationnement. De même il me semble primordial de faciliter l'implantation de commerçant indépendant en capacité de répondre aux besoins et demandes d'apports de produits locaux et de qualité, ayant des impacts réduits sur l'environnement. Enfin, de nombreuses associations bordelaises rencontrent des difficultés à s'implanter et à se développer du fait notamment de la pénurie de locaux. Réalité particulièrement forte sur les nouveaux quartiers. Il semble pourtant évident que favoriser la présence de ces structures bénéficiera au quartier en devenir et permettra de faciliter le quotidien de ses habitants et usagers.*

### **Contribution registre numérique n°5 présentée par Mme Emmanuelle Bayer**

**Objet :** Questions et remarques sur l'aménagement de la future rue Bordelaise

*Habitante du quartier, nous demandons à ce que la future rue Bordelaise comprennent :*

**→** *Des magasins de proximité qui manquent dans le quartier. Boulangerie, boucherie, charcuterie, fruit légumes, bio coop, etc...*

**→** *De privilégier les petits commerces indépendants et non les grandes enseignes*

**→** *Concernant les grandes enseignes qui seront installées, privilégier les magasins qui sont maintenant ex centrés et obligent les habitants à prendre leurs voitures : magasin pour le jardinage, bricolage, sport, fourniture pour l'habitation. Des chaînes de magasins plus vertueuses (françaises, production locale, durable).*

**→** *Des locaux associatifs*

**→** *Des arbres beaucoup d'arbres*

**→** *Arceaux vélos en quantité et infrastructures ambitieuse pour mobilités douces*

**→** *Question : comment les vélos rejoindront le pont saint Jean et la gare ?*

**Contribution registre numérique n°6 présentée par sophieetcamille@free.fr**

**Objet :** Aménagements souhaitables

*Habitante du quartier je demande que des commerces de proximité soient prévus dans le projet, De privilégier les petits commerces indépendants et non les grandes enseignes Concernant les grandes enseignes qui seront installées, privilégier les magasins qui sont maintenant ex centrés et obligent les habitants à prendre leurs voitures : magasin pour le jardinage, bricolage, sport, fourniture pour l'habitation. Des chaînes de magasins plus vertueuses (françaises, production locale, durable). Des locaux associatifs Des arbres beaucoup d'arbres Arceaux vélos en quantité et infrastructures ambitieuse pour mobilités douces Question : comment les vélos rejoindront le pont saint Jean et la gare ? Des nouveaux logements sont prévus (encore) j'espère que pour une fois un nouveau collège sera envisagé (celui du quartier est déjà saturé)*

**Contribution registre numérique n°7 présentée par Mr Michel Weinachter**

**Objet :** vélo, végétation, vie de quartier

*La loi prévoit: - 1,5% des surfaces de bureau et 15% de l'effectif en places de stationnement vélo ; - 10 % du nombre total clients+ salariés pour les commerces ; - 0,75m<sup>2</sup> pour les deux pièces ou moins, 1,5m<sup>2</sup> pour les logements plus grands. La surface annoncée ne semble pas correspondre à l'obligation légale de stationnement vélo surveillé ou sécurisé. Par ailleurs, ce stationnement surveillé ou sécurisé devrait être complété de stationnements devant de vélo devraient être planifiées. Bien évidemment l'ensemble de ce stationnement vélo doit être fait avec des arceaux et surtout pas des pinces roues qui sont inutilisables. L'ensemble de la rue devrait bénéficier d'un couvert végétal et non pas de quelques arbres isolés. Un pourcentage minimum de commerces indépendants devrait être favorisé sinon cela ne sera qu'un centre commercial sans âme de plus. Par ailleurs, l'intérêt d'avoir 9 moyennes surfaces ne saute pas aux yeux ne vaudrait il pas mieux avoir des grandes surfaces mais moins nombreuses ? Pour finir, des locaux associatifs devrait être prévus : au moins une maison de quartier.*

**Contribution registre numérique n°8 présentée par Mr Christophe Picamilh**

**Objet :** Espaces verts et équipements

*Ce projet de réhabilitation répond à un enjeu majeur de densification urbaine des surfaces habitées. Face à la demande de logement croissante, il permet de limiter l'artificialisation des sols et l'étalement urbain. Néanmoins, les informations renseignées ne permettent pas de savoir quelle va être la surface de logement créée (fonction du nombre d'étages à construire) et de connaître la surface d'espaces verts par habitant prévue. Il est important de préciser que le quartier manque cruellement d'espaces verts et d'équipements sportifs extérieurs, il serait regrettable de ne pas profiter de ce type de projet pour en mettre en place. Comme le souligne l'Organisation mondiale de la santé (OMS), les espaces verts apportent de nombreux bienfaits à la santé publique, notamment en termes de relaxation psychologique et de réduction du stress, d'augmentation de l'activité physique et de réduction potentielle de l'exposition à la pollution de l'air, au bruit et à la chaleur excessive (cf. document ci-joint). De plus, la circulaire ministérielle du 8 février 1973 (qui définit les principes, les objectifs et les moyens réglementaires et fonciers d'une politique d'espaces verts et les consacre en tant qu'équipements structurants d'intérêt public) fixe comme objectif la quantité d'espaces verts à 10 m<sup>2</sup>/habitant en zone centrale (cf. document ci-joint). Il est donc important que cet aspect soit suivi avec attention avant d'accepter ce projet. La place de la voiture est également un autre point essentiel à prendre en considération. 1000 places de stationnement sont prévues à ce jour, ce qui risque de créer un appel d'air important et d'augmenter l'utilisation de la voiture dans*

*ce quartier. Les études liées à la mobilité ont démontré que le moyen le plus efficace pour limiter les déplacements en voiture en zone urbaine est de limiter la place dédiée à la voiture au profit des transports en commun et des modes actifs de déplacement (marche à pied, vélo). En effet, une place pour la voiture trop importante peut générer des conflits d'usages et générer des nuisances importantes (sonores, pollution de l'air, risque d'accident grave) dont l'activité économique du quartier pourrait souffrir. Il serait donc judicieux de revoir ce chiffre à la baisse si nous voulons conserver une ambiance de quartier conviviale et apaisée, et maintenir une économie de proximité dynamique.*

**Pièce(s) jointes(s) :** deux documents

-Urban green spaces, a review of evidence, World Health Organization for Europe, 2016, 50 pages. Document en anglais

-la desserte en espaces verts (Institut d'Aménagement Urbain Ile de France juin 2009, 15 pages)

### **Contribution registre numérique n°9 présentée par Mr Laurent Terrade**

*Habitant du quartier, nous demandons à ce que la future rue Bordelaise comprenne :*

→ *Des magasins de proximité qui manquent dans le quartier. Boulangerie, boucherie, charcuterie, fruit légumes, bio coop, etc...*

→ *De privilégier les petits commerces indépendants et non les grandes enseignes*

→ *Concernant les grandes enseignes qui seront installées, privilégier les magasins qui sont maintenant excentrés et obligent les habitants à prendre leur voiture : magasin pour le jardinage, bricolage, sport, fourniture pour l'habitation. Des chaînes de magasins plus vertueuses (françaises, production locale, durable).*

→ *Des locaux associatifs*

→ *Des arbres beaucoup d'arbres*

*Une offre de restauration variée dans sa nature et sa gamme de prix.*

### **Contribution registre numérique n°10 présentée par madame Anne Bourel**

*Habitante du quartier, nous demandons à ce que la future rue Bordelaise comprennent :*

→ *Des magasins de proximité manquant dans le quartier boulangerie, boucherie, charcuterie, fruit légumes, bio coop, etc...*

→ *De privilégier les petits commerces indépendants et non les grandes enseignes*

→ *Concernant les grandes enseignes qui seront installées, privilégier les magasins qui sont maintenant excentrés et obligent les habitants à prendre leurs voitures : magasin pour le jardinage, bricolage, sport, fourniture pour l'habitation. Des chaînes de magasins plus vertueuses (françaises, production locale, durable).*

→ *Des locaux associatifs*

→ *Des plantations d'espaces verts ouverts au public (pelouse)*

→ *Des équipements sportifs de plein air*

→ *Arceaux vélos en quantité suffisante*

→ *Question : comment les vélos rejoindront le pont saint Jean et la gare ?*

### **Contribution registre numérique n°11 présentée par Mr Michel Bachoc**

*Je suis adhérent du collectif sacré cœur et je suis totalement d'accord avec la contribution de celui-ci. Cette enquête n'a eu aucune publicité digne de ce nom et se déroule en grosse partie pendant les vacances scolaires.....*

*Pourquoi encore autant de béton et des immeubles au milieu du parc actuel Descas*

*Les arbres actuels vont-ils être préservés ?*

### **Contribution registre numérique n°12 présentée par Mme Isabelle Ellul**

**Objet :** Aménagements

*Habitante du quartier, nous demandons à ce que la future rue Bordelaise comprennent*

→ *Des magasins de proximité qui manquent dans le quartier. Boulangerie, boucherie, charcuterie, fruit légumes, bio coop, etc...*

→ *De privilégier les petits commerces indépendants et non les grandes enseignes*

→ *Concernant les grandes enseignes qui seront installées, privilégier des chaînes de magasins plus vertueuses (françaises, production locale, durable).*

→ *Des locaux associatifs*

→ *Des arbres beaucoup d'arbres*

→ *Arceaux vélos en quantité et infrastructures ambitieuse pour mobilités douces*

→ *Question : comment les vélos rejoindront le pont saint Jean et la gare ?*

### **Contribution registre numérique n°13 présentée par Mme Justine Culioli**

*Traversant souvent ce quartier en transit depuis la gare, j'ai pu suivre avec attention depuis plusieurs années la transformation du secteur et plus généralement la revalorisation de la ville de Bordeaux.*

*Ce quartier Saint-Jean qui fait l'objet du projet soumis à enquête est aujourd'hui une enclave urbaine qui n'est pas à la hauteur du reste de la ville (saleté, squats, aucune animation...) alors qu'elle est le lien entre la gare, le centre-ville et la Garonne.*

*Je me réjouis donc de savoir que ce projet va poursuivre la transformation de la ville et particulièrement de ce quartier en lui apportant toute l'animation qu'il mérite, notamment avec ses commerces de tous types, ses restaurants, ses hôtels et une nouvelle qualité architecturale et paysagère. A ce sujet, les visuels du projet montrent bien l'évolution de grande qualité entre le côté très minéral d'aujourd'hui et la végétalisation de demain.*

*Je suis donc impatiente de voir la réalisation de ce projet et pouvoir traverser ce quartier une fois qu'il sera rénové.*

### **Contribution registre numérique n°14 présentée par Mr Florent Lateste**

Objet : jonction gare :

*Pourquoi n'est il pas prévu de jonction souterraine entre la gare et le projet ?*

### **Contribution registre numérique n°15 présentée par Mr Florent Lateste**

*:Objet : affectation des surfaces de plancher :*

*Les surfaces de plancher et leur affectation ne semble pas en cohérence avec les engagements pris par la municipalité.*

*Je lis moins de 4000 m<sup>2</sup> pour l'hébergement contre plus de 6000 annoncés par la municipalité. Par ailleurs quid des engagements relatifs aux logements sociaux, accession, ...*

*Dans le dossier rien m'apparaît sur l'utilisation des toits terrasse non plus, pour les exploitations commerciales.*

### **Contribution registre numérique n°16 présentée par Mr Marc Grémillon**

*Habitante du quartier, nous demandons à ce que la future rue Bordelaise comprennent*

→ *Des magasins de proximité qui manquent dans le quartier. Boulangerie, boucherie, charcuterie, fruit légumes, bio coop, etc...*

→ *De privilégier les petits commerces indépendants et non les grandes enseignes*

→ *Concernant les grandes enseignes qui seront installées, privilégier les magasins qui sont maintenant ex centrés et obligent les habitants à prendre leur voitures: magasin pour le jardinage, bricolage, sport, fourniture pour l'habitation. Des chaînes de magasins plus vertueuses (françaises, production locale, durable).*

→ *Des locaux associatifs*

→ *Des arbres beaucoup d'arbres*

→ *Arceaux vélos en quantité et infrastructures ambitieuse pour mobilités douces*

→ *Question : comment les vélos rejoindront le pont saint Jean et la gare ?*

### **Contribution registre numérique n°17 présentée par Mr Florent Lateste**

**Objet : PC SAGET :**

*Les extraits K bis sont valables 3 mois , ceux fournis datent pour certains de 2017 pour un PC daté du 19 juillet 2019 déposé le 1er aout 2019.*

*Par ailleurs en date du 1er aout 2019 le Maitre d'ouvrage a déposé un PC sur des parcelles dont il savait pertinemment qu'il n'en était pas propriétaire et avant le lancement de la procédure d'expropriation.*

*Il a donc déposé un permis de construire sachant qu'il n'en avait pas le droit.*

*Non nonobstant, je me demande quelle est la justification de l'EPA d'user du droit d'expropriation quand dans ses documents préalables il est précisé que les acquisitions foncières seront à la charge du promoteur.*

### **Contribution registre numérique n°18 présentée par Mme Agnès Doherty**

*Le quartier étant déjà absolument saturé il ne faut surtout pas que les commerces prévus attirent des voitures.*

*Le parking ne doit pas être important sinon cela provoquera un appel d'air.*

*Il faut favoriser les vélos, les espaces verts et les enseignes éthiques pour changer de modèle. C est urgent et vital*

### **Contribution registre numérique n°19 présentée par melle Aurélie Tomaszewski**

*Bonjour, Je suis coutumière de ce quartier de part mon travail qui me demande énormément de déplacements. Je pense personnellement qu'il s'agit d'un excellent projet qui permettrait d'améliorer très nettement les commodités dans le quartier de la gare tout en respectant le*

*patrimoine bordelais et en restant écologique. C'est vraiment ce qu'il manque actuellement dans ce quartier et ce projet permettrait d'y palier.*

**Contribution registre numérique n°20 présentée par Emy Boissier**

*Bonjour,*

*J'utilise très régulièrement la gare et je trouve que le quartier a bien besoin d'être réaménagé. Le quartier est très pauvre en commerce et différents services dans le secteur. C'est bien dommage dans une telle ville !*

*Le projet s'inscrit dans la continuité du patrimoine de Bordeaux. Enfin, de nombreux espaces verts, indispensables dans les villes, sont prévus et c'est primordial !*

**Contribution registre numérique n°21 présentée par Camille Labbe**

*Objet : Un beau projet: Un projet très intéressant car le quartier a bien besoin de renouveau...*

*Pour ma part, je trouve que le quartier manque vraiment de commerces car j'apprécierai trouver les commerces de 1ere nécessité en sortant de la gare. J'apprécie également la place laissée aux espaces verts. Espérons que ce projet aboutisse.*

**Contribution registre numérique n°22 présentée par Mr Camille Bruneau**

*Un usager de la gare et du quartier en faveur d'un renouveau : Bonjour,*

*Je fréquente régulièrement la gare St-Jean ainsi que ses alentours. Je ne me sens pas sécurisé du tout dans certains coins du quartier et j'avoue qu'un projet comme la rue bordelaise redonnera de l'image et du cachet à l'environnement de notre belle gare !*

**Contribution registre numérique n°23 présentée par Mr Pierrick Bultot**

*Objet : En faveur d'un réaménagement : J'utilise la gare Bordeaux Saint-Jean deux fois par semaine, et je trouve qu'il est vraiment nécessaire d'y amener à la fois des espaces verts, et une vie commerciale « légale » plutôt que de la drogue et des déchets.*

*Attention à ce que le chantier permette de continuer à utiliser les différents accès de la gare à tout moment.*

**Contribution registre numérique n°24 présentée par Mme Lea F.**

*Objet : Très bon projet : Je fréquente ce quartier quotidiennement et suis en mesure de constater l'ambiance d'insécurité et le délabrement des bâtiments qui s'y trouvent (alors que le quartier se situe juste à la sortie de la gare !). Je trouve qu'en faire un quartier vivant avec plus de services et des commerces améliorerait considérablement notre qualité de vie et je ne peux qu'encourager un tel projet !*

**Contribution registre numérique n°25 présentée par Mr Antoine Guérin**

*Merci pour cette enquête !*

*J'ai eu l'occasion de traverser très souvent ce quartier qui se trouve juste à la sortie de la gare et sur le chemin pour aller vers les quais.*

*Or j'ai toujours été étonné de l'état de délabrement de ce secteur, peu sécurisé, avec des bâtiments à moitié effondrés, avec quasiment aucun service restaurant ou commerce et pas grand chose qui s'y passe, alors que situé à l'entrée de Bordeaux !*

*Je suis ravi et trouve très bien qu'un nouveau projet se développe enfin sur place, surtout en apportant des commerces pour les habitants, et pour toutes les personnes venant de la gare ou qui attendent le train !*

*Ce projet permettra aussi d'amener des nouveaux habitants dans le quartier et à le faire vivre.  
Cordialement*